



Divorce d'une française d'un italien

Par **yette**, le **09/09/2011** à **15:19**

Bonjour,

durant la procédure de separation qui dure 3 ans en italie une femme ou un homme doit-il toujours rester fidele? En cas d'infidelité quelles pourraient être les consequences sur la suite de la procedure de divorce??

Merci pour vos reponses

Par **chris_idv**, le **09/09/2011** à **16:36**

Bonjour,

Une relation adultère peut motiver un divorce pour faute de la part de l'autre conjoint mais cela ne change rien à la procédure en France. Pour l'Italie il vous appartient de vous renseigner sur le droit ... italien.

Cordialement,